

## TEMOIGNAGE D'UNE SALARIEE QUE NOUS CONNAISSONS ET QUI EST VICTIME D'UN HARCELEMENT MORAL

*A lire jusqu'au bout pour comprendre la succession de symptômes terribles que vive beaucoup de gens harcelés...*

« Certains n'ont pas d'empathie, ou une empathie de prédateur. Ils ne souffrent pas de la souffrance qu'ils infligent. Ils ont souvent un pouvoir social... Heinz Leymann et Marie France Hirigoyen ont identifié différentes techniques de harcèlement moral utilisées tels que ; l'isolation du salarié, la mise sous surveillance permanente. Les injonctions paradoxales qui visent à plonger le harcelé dans la confusion et les techniques punitives qui mettent le salarié en situation de justification constante. Par ces différentes techniques de harcèlement, le travailleur se sent culpabilisé par le regard apathique des autres travailleurs. Il est saisi par le doute sur ses propres compétences, il s'entête dans ses projets pour obtenir la reconnaissance sociale de ses chefs à laquelle il pense avoir droit, et perd l'estime de lui-même. Le silence des camarades de travail face au harcèlement d'un collègue par un petit chef précipite la désagrégation du sens commun de la justice, de la dignité humaine, de la solidarité. La victime ne sait à qui s'adresser pour faire reconnaître ses droits et la valeur de ses choix, tant l'éloignement et la diffusion du pouvoir le rend insaisissable, et se trouve dans la situation sans espoir. La victime développe un stress et une anxiété, les troubles du sommeil, le désengagement social, l'ennui, la fatigue, l'augmentation de prise de médicaments ou de différents toxiques (addictions), en sont les signes précurseurs. La victime devient triste, envahie par un sentiment d'épuisement et de fatigue chronique, une baisse de l'estime de soi, pouvant évoluer vers une dépression. Si le procédé du harcèlement moral perdure et si un réseau de soutien ne se crée pas autour de la victime, les ressources psychiques de résistance de la victime finissent par être débordées, elle rentre dans une phase de décompensation, on parle alors de tableau de névrose traumatique qui s'apparente au syndrome de stress post-traumatique (DSM IV). Cela survient dans des situations où le sujet vit une menace, réelle ou ressentie, contre son intégrité physique ou psychique. Elle correspond à un débordement de l'appareil psychique qui pris par surprise, ne peut solliciter des mécanismes de défense adéquats (LHT ESPT). Certaines manifestations apparaissent tels que ; le retour en boucle de scènes traumatisantes s'imposant à la personne et les lui fait revivre, les angoisses avec manifestations physiques surgissant spontanément, déclenchées par une perception analogique avec un détail de la scène traumatique (bruit, expression d'une personne présente, odeur particulière...), terreur à l'idée d'aller au travail, cauchemars intrusifs entraînant le réveil immédiat en sueurs (en criant), insomnie, sentiment de culpabilité, position défensive de justification, troubles de la mémoire, de l'attention et des atteintes somatiques. Des atteintes profondes de la personnalité peuvent être observées : bouffée délirante, dépression grave, paranoïa, désorganisation psychosomatique, conduites addictives, tendances suicidaires pouvant aller jusqu'au suicide. Une puissance inhumaine règne sur le tout ; c'est le règne de l'Autre, donc l'aliénation au sens étymologique : devenir étranger à soi même, autre que soi. Je persiste à dire : "non assistance à personne en danger !!!!!". Être témoin, savoir et ne rien faire !? Comment être insensible à la situation de Christelle, Ghislaine et tant d'autres personnes qui n'ont pas choisi mais malheureusement subi !!! Pour celles ou ceux qui ne sont plus, pour celles et ceux qui souffrent (les victimes et aussi leurs proches) et pour celles et ceux qui risquent d'être confrontés à leur tour, agissons !!!!! »